

VII

BRODERIES

À LA MAIN ET À LA MÉCANIQUE.

RAPPORT DE M. BASQUIN,

MEMBRE DU JURY INTERNATIONAL.

Après avoir constaté avec un légitime enthousiasme les progrès, on a pu dire les merveilles, de la broderie à la main, à l'Exposition française de 1867, le rapporteur se posait la question suivante : « Quel peut être maintenant l'avenir de la broderie ? » et il concluait ainsi : « Un grand nombre d'industries de l'ameublement et presque toutes celles du vêtement ont recours à son aide. Partout où elle paraît, elle attire presque seule l'attention, et son importance vient primer celle du produit qu'elle devait seulement embellir. La plus grande difficulté qui lui fasse obstacle est dans le haut prix de revient de la main-d'œuvre. Bien loin de tendre à diminuer, le prix de la broderie doit chaque jour s'augmenter avec l'élévation générale du taux des salaires; aussi fait-on partout les plus louables efforts pour établir des métiers brodants et des machines à broderie. A côté de l'ancienne broderie, personnelle et artistique, est venue se placer la broderie mécanique, destinée à faire pénétrer partout des produits d'un usage commun, que doit vulgariser encore l'abaissement du prix. . . Il est permis d'espérer que cet intelligent parallélisme d'efforts donnera des résultats d'année en année plus considérables, et que le développement de l'industrie sera utile, tout à la fois, à ceux qui produisent la broderie et à ceux qui font usage de ses produits. »

Ainsi s'exprimait, disons-nous, le rapporteur de 1867.

Il semble que les exposants de Vienne aient pris à tâche de justifier ces prévisions dans une mesure plus grande encore qu'il n'était permis de le concevoir.